

Programme

Atelier sur l'examen post-législatif

4^e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas
Au-delà des murs du parlement : Renforcer le contrôle parlementaire
Quito, Équateur | 12 mars 2019

  **#ParlAmericasOPN**



Afin de réduire notre empreinte écologique, les documents sur la rencontre, les ressources et les publications sont disponibles sur www.parlamericas.org. Pour y accéder facilement de votre téléphone mobile, nous vous invitons à télécharger un lecteur QR.

Mardi 12 mars 2019

14 30 - 14 h 45

Discours de bienvenue

Lieu : Salle des anciens présidents

- Député Cesar Solórzano (Équateur)
- Député Randy Boissonnault (Canada), vice-président du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

14 45 - 15 h 10

Présentation de l'examen post-législatif

- Devin O'Shaughnessy, directeur de programmes, Fondation Westminster pour la démocratie
- Franklin De Vrieze, conseiller principal en matière de gouvernance, Fondation Westminster pour la démocratie

Comme le parlement est responsable d'adopter la législation, il a également un rôle consistant à contrôler la mise en œuvre de cette législation et à déterminer si les lois qu'il a adoptées ont obtenu les résultats escomptés. Cette session présentera le motif et l'importance stratégique de l'examen post-législatif dans les parlements nationaux, et sa place dans le processus législatif en tant qu'outil de supervision important.

15 h 10 - 16 h 30

Pratiques d'examen post-législatif en Amérique et aux Caraïbes

- Modérateur : Député Fernando Burbano (Équateur)
- Sénateur Percy Downe (Canada)
- María Fernanda Arreguín Gámez, coordonnatrice de l'examen post-législatif, Congrès de l'État de Guanajuato, Mexique
- Angelique Massiah, greffière parlementaire, Parlement de Trinité-et-Tobago
- Chili

Les parlements du monde entier et de notre hémisphère ont adopté différentes pratiques d'examen post-législatif. Cette session proposera un aperçu comparatif de ces pratiques dans certains parlements d'Amérique et des Caraïbes pour compléter d'autres cas d'étude que les participants peuvent consulter dans le document

[Examen post-législatif de la Fondation Westminster pour la démocratie :Étude comparative de pratiques d'examen post-législatif dans certains parlements et motif de sa place dans la démocratie \(en anglais\).](#)

16 h 30 - 18 h

Appliquer les principes de l'examen post-législatif et des étapes pratiques

Modérateur : Franklin De Vrieze, conseiller principal en matière de gouvernance, Fondation Westminster pour la démocratie

[Les principes de l'examen post-législatif \(en anglais\)](#) ont été conceptualisés à partir de bonnes pratiques appliquées dans les parlements, pour guider les personnes souhaitant débiter ou renforcer ces pratiques. Cette session permettra aux participantes et participants de travailler en groupes lors d'un exercice pratique basé sur des cas d'étude qui seront fournis.

18 h – 18 h 25

Déclaration mondiale sur l'examen post-législatif

- Devin O'Shaughnessy, directeur de programmes, Fondation Westminster pour la démocratie
- Franklin De Vrieze, conseiller principal en matière de gouvernance, Fondation Westminster pour la démocratie

La Déclaration mondiale sur l'examen post-législatif vise à sensibiliser sur le rôle des parlements pour contrôler l'exécution de la législation et pour galvaniser des actions adaptées localement de parlementaires, de spécialistes et de la population. Cette session donnera un aperçu de la déclaration et appellera les participantes et participants à encourager leur parlement à la soutenir.

18 h 25 – 18 h 30

Discours de clôture

- Député Cesar Solórzano (Équateur)

18 h 30 – 18 h 45

Transfert à l'hôtel

19 h 00 – 21 h 30

Visite touristique et réception de bienvenue

21 h 30

Transfert à l'hôtel